

Édito



Comme il est de tradition à cette époque de l'année, nous avons le plaisir de vous adresser le compte-rendu d'activité de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise.

Il donne à voir un condensé des actions menées au cours de l'année écoulée et de la vie de notre structure. Résolument engagés au service du territoire, les élus de l'APTV poursuivent la construction du projet de Tarentaise Vanoise.

Les actions et réflexions relatives à l'eau et aux risques naturels ont pris une place importante, notamment dans un contexte réglementaire qui est plus prégnant sur ce sujet.

Les actions en faveur de la santé auront permis de voir se finaliser le projet de Contrat Local de Santé qui constitue un outil stratégique pour les populations.

Enfin, et sans être exhaustif, l'année 2018 aura permis aussi de construire les premières actions portées et financées dans le cadre du contrat Espace valléen qui nous permet d'accéder à des financements de la Région, de l'État et de l'Europe.

Merci à tous ceux qui sont engagés au service de notre territoire.

Hervé Gaymard,
Président

UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Temps forts 2018

Janvier

Entrée en vigueur du SCOT

Mars 2018 : Entrée en vigueur du Schéma de Cohérence Territoriale (approuvé le 14 décembre 2017 par le Comité Syndical de l'APTV). Il prévoit l'organisation spatiale du développement de la Tarentaise sur les quinze prochaines années et s'applique dorénavant aux documents d'urbanisme des communes.

Février

Lancement de projets "Espace valléen Tarentaise"

26 mars :

- Conférence de presse pour le démarrage du travail opérationnel du guide du Routard Tarentaise Vanoise (lancement le 17 juin 2019).
- Réunion du Comité de Pilotage pour le rendu de la phase 1 de l'étude sur l'offre en vélo à assistance électrique.



Mars

Avril

MisMi

4 juin : Rencontre des partenaires du projet MisMi à Chamonix pour la réunion de la chambre de contrôle transfrontalière (CAR) pour un bilan d'étape à mi-parcours.

Mai

Accord pour l'emploi saisonnier

7-8 juin : Signature d'un accord de coopération LEADER sur l'emploi saisonnier. Accueil de la délégation de la Tarentaise par ses partenaires à Marennes, puis sur l'Ile d'Oléron.



Juin

Juillet

Plan Pastoral de Territoire (PPT)

10 juillet : Comité de pilotage PPT Tarentaise sur l'alpage de Prariond à Séez, afin d'étudier les projets réalisés avec le soutien du dispositif.



Août

GEMAPI

7 novembre : Décision sur le schéma d'organisation. Le Bureau de l'APTV valide l'installation d'un pôle technique mutualisé à l'échelle du bassin versant, pour venir notamment en appui aux EPCI dans la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

2nde course d'autostop

22 septembre : 20 participants réunis pour cette seconde édition, organisée à l'occasion de la Fête "Terre Terroir Tarentaise", afin de promouvoir Rezo Pouce de manière ludique et conviviale.

Septembre

Octobre

Novembre

Signature du Contrat local de Santé (CLS)

7 décembre : Signature du CLS Tarentaise pour trois ans, entre l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et l'APTV, afin de mettre en œuvre des stratégies adaptées aux besoins de santé de la population.



Décembre

GAL LEADER

13 décembre : Réunion du Groupe d'Action Locale pour l'évaluation à mi-parcours du programme LEADER. L'enveloppe européenne LEADER sollicitée sur une quarantaine d'opérations est déjà bien consommée.

Vie de L'APTV – Budget

Vie statutaire

Les délégués se sont réunis lors de comités syndicaux à quatre reprises au cours de l'année 2018, dont une réunion à l'occasion de la fête Terre Terroir Tarentaise à Pralognan le 22 septembre.

Le bureau syndical a tenu trois réunions.



Mouvements dans l'équipe

Mélanie Brunet, technicienne rivière a rejoint l'équipe au mois de juillet 2018, elle vient conforter le service Eau et Rivières de l'APTV. Les premiers mois de ses missions ont été consacrés à de l'étude de terrain avec un travail de reconnaissance des ouvrages digues.

Pierre-Yves Grillet, chef de projet SCOT, a quitté l'APTV au mois de mars 2018 après plus de six années consacrées à l'élaboration du SCOT Tarentaise. Il a rejoint l'équipe de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) de la Savoie à Chambéry.

Ses missions au sein de l'APTV sont désormais réparties entre Quentin Drouet, chargé de mission SCOT Urbanisme et Hélène Mesland, chargée de mission Tourisme et Coordination PTRE.



Communication

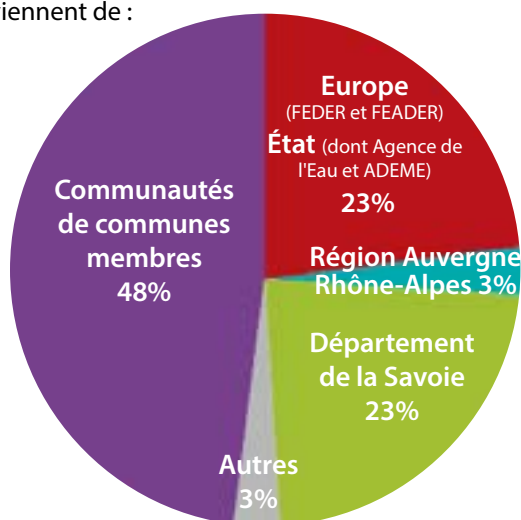
Le début d'année 2018 a vu aboutir la refonte du site internet institutionnel. Le nouveau site de l'APTV, actualisé, simplifié et adapté aux différents types d'écrans, est en ligne depuis fin mars 2018 et a reçu 6 376 visites.

En parallèle, une nouvelle newsletter numérique a été réalisée. Trois numéros ont été diffusés en 2018 à plus de 1 800 destinataires.

Budget 2018

La réalisation du budget 2018 s'élève à **1 034 216 €** (hors prestation de service ADS et opérations d'ordre).

Les recettes proviennent de :



Le budget 2018 du service ADS (Application Droits des Sols) s'élève à **177 616 €**.

Les recettes proviennent des communes adhérentes au service.



le mot du Vice-Président

Sur le plan budgétaire, 2018 cumule trois années de retard dans le versement des fonds européens, situation délicate autant pour l'APTV que pour les porteurs de projets. Les premiers paiements réalisés en fin d'année sont encourageants pour l'exercice budgétaire 2019.

Fabrice Pannekoucke
Vice-Président
Administration générale



Sandra Ollier, Directrice
sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie Durand, Secrétaire
annie.durand@tarentaise-vanoise.fr

Procédures et programmes

L'APTV est engagée dans différents programmes, sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidature, permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
CTS 3 ^e Génération Contrat Territoire Savoie	2014-2022	Conseil Départemental Savoie	6 700 000 €
LEADER Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale	2014-2020	Europe (FEADER) État Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie	1 434 800 € FEADER (En cours : arbitrage d'une enveloppe supplémentaire) 100 000 € Département dédiés au co-financement LEADER
Espace Valléen Tarentaise	2017-2020	Europe (FEDER-POIA) État (CIMA) Région Auvergne Rhône-Alpes	1 300 000 €
ALCOTRA « MiMi » Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive Coopération transfrontalière Tarentaise - Val d'Aoste	2017-2020	Europe (FEDER Interreg) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ARS	375 000 €
PAEC Projet Agro-Environnemental et Climatique	2014-2020	Europe (FEADER) État	7 900 000 €
PPT 2 nd e Génération Plan Pastoral de Territoire	2016-2021	Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie Europe (FEADER)	1 087 500 € (dont 80% pour des projets d'investissement)
Natura 2000 S23 Adrets de Tarentaise Document d'Objectifs (DOCOB)	Site approuvé en 2009	Europe (FEADER) État	10 700 € en 2018
TEPOS Territoire à Énergie Positive	2016-2018	ADEME	84 000 €
TEPCV Transition Énergétique Pour une Croissance Verte	2016-2018 Caducité 2019-2020	État	500 000 € phase 1 1 500 000 € phase 2
CLS Contrat Local de Santé	2018-2020	Agence Régionale de Santé Conseil Départemental Savoie MSA	—



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Maryline Aspard
Chargée des dossiers de subventions
Responsable administrative
et financière LEADER
maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr

Tourisme estival

L'année 2018 est marquée par la mise en œuvre de la stratégie touristique au travers du programme Espace Valléen Tarentaise. L'accompagnement et le soutien aux projets par le biais de la mobilisation d'aides financières, ainsi que le lancement d'actions collectives d'échelle Tarentaise, participent au développement touristique du territoire.

Projets collectifs

Quatre projets collectifs ont débuté :

- **Étude pour la constitution d'une offre touristique d'itinéraires en vélo à assistance électrique** (finalisation en décembre 2018). L'année 2019 permettra d'organiser la réalisation concrète des préconisations.
- **Édition d'une nouvelle carte touristique de la Tarentaise.** Pour l'édition 2018, le travail a été confié à la société Média Plus Communication en régie publicitaire. La société a dû trouver suffisamment d'annonceurs pour financer la réalisation et l'impression de la carte en 50 000 exemplaires, distribués dans les points d'accueil de la vallée. Ainsi, ce sont 37 entreprises de Tarentaise qui ont permis l'édition de la carte. Merci à eux !
- **Validation de l'édition d'un Guide du Routard Tarentaise Vanoise.** En janvier 2018, la Tarentaise apprenait qu'elle était lauréate pour éditer son guide du routard. Le lancement officiel est prévu le 17 juin 2019. L'année 2018 a donc été consacrée à la visite sur le terrain des auteurs et à l'écriture du guide par les éditions Hachette. Les acteurs du territoire sont mobilisés pour la relecture des informations.
- **Projet de valorisation des activités d'eaux vives.** La chargée de mission Tourisme de l'APTIV a sillonné les bords de l'Isère en compagnie des acteurs de l'eau vive et des collectivités, afin de définir un programme d'actions pour améliorer l'accueil des visiteurs et pratiquants de l'activité. Une présentation a été faite aux membres du Comité de Pilotage en fin d'année. Un arbitrage dans chaque collectivité doit être mené en 2019 pour valider les travaux.



Soutien aux projets

Les collectivités du territoire bénéficient d'un soutien pour les projets s'inscrivant dans la stratégie Espace Valléen.

Quatre projets ont été soutenus en 2018 :

- Muséographie de la coopérative laitière de Haute Tarentaise (SICA du Saint Bernard).
- Visite d'Aime à travers les siècles (Aime-la-Plagne).
- Aménagement du site de la Ballastière (CC des Versants d'Aime).
- Circuit patrimoine de Villarenger (Les Belleville).

En complément du programme Espace Valléen Tarentaise, l'APTIV porte le Contrat Territorial de Savoie Tarentaise qui permet d'obtenir des aides du Département. La Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche a ainsi pu bénéficier d'un soutien pour le développement des compétences de ses acteurs touristiques.

Pays d'art et d'histoire

La Fondation Facim qui anime le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie travaille à un projet collectif à l'échelle du massif des Alpes sur une nouvelle façon de valoriser les Chemins du Baroque. Ainsi en décembre 2018, un séminaire a permis de présenter des idées de développement pour la mise en œuvre de ce programme en Savoie. Le projet est financé par l'Europe FEDER POIA, l'État et le Département. Une des actions retenue est la mise en place d'un parcours-jeu sur la Tarentaise. Les réflexions commencent en 2019.

Chiffres clés

Programme Espace Valléen Tarentaise en 2018 :

Montant d'opération :
2 076 000 €

Aides sollicitées :

357 000 € HT FEDER POIA

120 000 € HT État FNADT

66 000 € HT Région

38 000 € HT Département

soit un total de **581 000 € HT**

Le mot des Vice-Présidents



L'été est certes moins rémunérateur que l'hiver, mais autant important, offrant des activités diversifiées dans de somptueux paysages. La mise en place des projets collectifs montre bien la prise de conscience des élus et acteurs locaux.

Anthony Favre
Vice-Président Tourisme



La culture est un atout important pour le développement touristique, elle est bien intégrée dans le programme Espace Valléen.

Véronique Gensac
Vice-Présidente Patrimoine



Hélène Mesland
Chargée de mission
Tourisme Espace Valléen
Coordination PTRE
helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr

Aménagement

Mise en œuvre du SCoT Déplacements

Depuis mars 2018, le Schéma de Cohérence Territorial s'applique en Tarentaise et prévoit des orientations et des objectifs pour l'organisation du développement territorial sur les quinze années à venir.

Au cours de l'année 2018 :

- L'APTV a signalé les besoins d'adaptation des Plans Locaux d'Urbanisme communaux, afin de ne pas compromettre la réalisation du projet de territoire établi par le SCOT. Les communes ont trois ans pour retraduire les dispositions réglementaires du schéma.
- Le bureau SCOT s'est réuni tous les deux mois, afin de procéder au suivi de la mise en œuvre de ce document d'urbanisme à l'échelle de la vallée.
- L'APTV a structuré un observatoire pour analyser les effets du SCOT sur le territoire. Il s'agissait notamment de définir une méthode et d'identifier les données à disposition ou à collecter pour permettre ce suivi.

En raison des enjeux de mobilité inhérents au territoire, l'APTV a préparé le lancement d'une consultation pour être accompagnée dans la réalisation d'une importante étude de déplacements.

L'année 2018 a permis de poursuivre la dynamique d'animation du dispositif Rezo Pouce qui réunit à présent une communauté de 200 autostoppeurs et conducteurs.

www.rezopouce.fr



PLU et énergie

En partenariat avec l'ADEME, l'APTV a poursuivi en 2018 la sensibilisation et l'appui aux communes favorisant l'inscription de règles d'urbanisme ou de projets d'aménagement en faveur de la performance énergétique. Certaines communes ont témoigné, dans leur nouveau PLU, d'ambitions en faveur d'une consommation énergétique plus maîtrisée. Le partage de ces initiatives auprès des communes de Tarentaise restent à poursuivre pour atteindre les engagements d'un Territoire à Énergie Positive.

Coach Copro

L'APTV, en partenariat avec Atout France, accompagne les copropriétés touristiques de Tarentaise qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation et propose aux copropriétaires de réfléchir à l'opportunité de remettre leur appartement en location.

En 2018, six copropriétés actives ont pu bénéficier du service. En guise de clôture de l'année, la copropriété de La Grégoire aux Menuires, entrée en 2015, a voté 2,3 millions d'euros de travaux de réhabilitation après trois années de travail collectif via Coach Copro.

Le mot des Vice-Présidents



Un an après l'entrée en vigueur du SCOT, les communes de Tarentaise restent mobilisées pour la mise en œuvre du projet de territoire imaginé collectivement. Le bureau SCOT veille aux effets produits sur notre territoire et a ainsi travaillé en 2018 à la mise en place d'un observatoire.

Gilles Flandin,
Vice-Président SCOT



Avec deux nouvelles propositions de loi sur la question des lits froids en résidence de tourisme à l'Assemblée nationale, la dynamique de remise en tourisme devrait prendre un nouvel essor.

André Plaisance,
Vice-Président Immobilier touristique

Service Application Droit des Sols (ADS)

Le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme porté par l'APTV assure l'instruction des dossiers pour 17 communes dans le cadre d'une prestation de service.

Chiffres clés

Instruction de **692** dossiers se répartissant comme suit :

- **371** permis de construire
- **88** permis modificatifs
- **218** déclarations préalables
- **15** certificats d'urbanisme



Quentin Drouet
Chargé de mission SCOT Urbanisme
quentin.drouet@tarentaise-vanoise.fr

Service Application Droit des Sols
ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud Carayol, chef de service
Brigitte Toullec, instructrice
Emmanuelle Bourven, instructrice
Corine Duraz, assistante

Biodiversité – Agriculture

Biodiversité

Après neuf ans d'animation et avant de mettre à jour son "Document d'Objectifs", les opérations mises en œuvre au sein du site Natura 2000 S23 ont été évaluées en 2018 par un cabinet d'étude. L'évaluation menée s'est appuyée sur une analyse technique, financière et qualitative (entretiens avec les agriculteurs, associations, élus et service de l'État).

Pour rappel, ce site regroupe six habitats d'intérêt communautaire : prairies de fauche, pelouses sèches, zones humides, reconnus pour leur biodiversité floristique et faunistique (oiseaux, insectes). En tant qu'animatrice du site, l'APTV met en œuvre des mesures de gestion et de conservation de ces habitats et des espèces liées.

La gestion du site est assurée par les agriculteurs au travers des mesures agro-environnementales. Sur la programmation FEADER 2007-2013, 58 exploitants agricoles ont contractualisés ses mesures, s'engageant à respecter de bonnes pratiques (date de fauche, limitation de la fertilisation) pour la conservation de la biodiversité. Des engagements renouvelés par la profession agricole lors de la programmation 2014-2020.

L'APTV a réalisé un suivi scientifique du site : études sur l'avifaune prairiale, relevés botaniques... Les résultats montrent la présence d'oiseaux prairiaux rares dans les campagnes françaises et une bonne conservation des habitats naturels. À l'image des constats faits à l'échelle nationale, cette biodiversité tend toutefois à lentement se dégrader depuis quelques années.

Les actions de sensibilisation portées par l'APTV ont été nombreuses depuis 2010 : concours prairies fleuries, guide pour découvrir le site, exposition de photographies, animations pédagogiques, formation des agriculteurs sur l'alimentation animale et sur la conduite des prairies. Des actions ont également été menées par des communes, comme la réalisation de sentiers thématiques, tel que le sentier botanique de Granier ou le sentier artistique de la Côte d'Aime.

L'analyse croisée des différentes données conclut à une pertinence des actions menées, en phase avec les enjeux territoriaux. Cependant depuis dix ans, la situation a évolué. Il s'agira de bien la prendre en compte, ainsi que de mieux communiquer sur les démarches menées sur le site.

Consulter le rapport de l'évaluation :

www.tarentaise-vanoise.fr
(Ressources documentaires / Environnement)

Agriculture

Sur le volet agricole, les procédures Plan Pastoral de Territoire (PPT) et Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) se sont poursuivies en 2018.

Le comité de pilotage du Plan Pastoral s'est réuni le 26 février et a validé le soutien à huit projets concernant la rénovation de chalets d'alpage et l'accès à l'eau pour les troupeaux (captages, adduction et bacs).

Une réunion du comité de pilotage sur le terrain a été organisée le 9 juillet sur l'alpage de Pariond à Séez et a permis aux membres du comité de pilotage d'échanger sur le projet d'adduction en eau, dit "du canal sans fond", réalisé avec le soutien du Plan Pastoral, et de visiter le chalet d'alpage communal réhabilité.



Un groupe technique, visant à élaborer une trame des critères à considérer pour l'examen des projets de desserte pastorale, s'est réuni au mois de mai 2018. Les préconisations formulées aideront les membres du comité de pilotage dans l'examen des futurs dossiers concernant les projets de pistes pastorales.

Chiffres clés

1 000 ha de prairies classées au sein du site "Natura 2000 S23 - Adrets de Tarentaise"

5 millions d'€ du FEADER fléchés pour les mesures agro-environnementales pour les agriculteurs (programmation 2014-2020)

Le PPT en 2018 :

8 projets validés représentant des montants de subventions de :

- **209 643 €** du FEADER (Europe)
- **186 734 €** de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- **22 909 €** du Département de la Savoie



Le mot du Vice-Président

En 2018, les premiers paiements des subventions du FEADER ont soulagé les porteurs de projets qui étaient en attente, pour certains, depuis 2015. La mise en œuvre du Plan Pastoral, qui entre dans sa troisième année de réalisation, se poursuit avec un soutien important aux outils permettant l'activité pastorale, dans le contexte actuel de prédation très difficile à vivre pour la profession agricole.

Gaston Pascal Mousseldard,
Vice-Président Agriculture,
Développement durable



Sonia Coutaz
en charge de l'animation
du site Natura 2000 S23
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

SEA - Rémy Magdinier
Chargé de mission Alpages
remy.magdinier@savoie.chambagri.fr

GIDA - Amélie Viallet
Chargée de projets agricoles
gida.projets@gmail.com

Énergie et climat

Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

Pour la quatrième année consécutive, l'APTV est partenaire des services sociaux du Département de la Savoie pour la mise en place d'un accompagnement aux ménages les plus précaires, dans l'objectif de leur apporter plus de confort et de les aider à réduire leurs factures. La démarche qui a débuté en décembre 2018 se déroulera sur toute la saison de chauffe jusqu'en mars 2019, avec l'accompagnement d'un salarié de Tarentaise Vanoise Insertion, formé "ambassadeur énergie".

Actions de sensibilisation

L'APTV a poursuivi ses actions de sensibilisation sur la transition énergétique auprès d'exploitants agricoles, en lien avec les groupements agricoles GIDA-GEDA.

En parallèle, au cours de l'été 2018, l'APTV a mandaté un photographe professionnel pour aller à la rencontre des agriculteurs et alpagistes qui ont mis en place des systèmes pour économiser l'énergie ou produire des énergies renouvelables.

Une plaquette de communication mettant en valeur ses installations et bonnes pratiques sera diffusée aux agriculteurs et aux collectivités au cours du printemps 2019.



La labellisation "Territoire à Énergie Positive" (TEPOS) de la Tarentaise permet également de financer l'accompagnement des collectivités à intégrer dans leurs documents d'urbanisme des recommandations en matière d'énergie.

Financement LEADER d'actions "énergie climat"

Le programme européen LEADER porté par l'APTV permet de financer de nombreuses actions énergie-climat.

En 2018, il a été sollicité par :

- la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise pour expérimenter la mise en place de navettes Moûtiers – Les Menuires / Val Thorens,
- l'APTV pour la plateforme précarité énergétique.

Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Pour rappel, dans le cadre la candidature TEPOS-CV portée par l'APTV, le territoire Tarentaise a bénéficié d'une enveloppe de 2 millions d'euros pour accompagner les collectivités dans leurs projets d'investissement structurant répondant aux enjeux de la transition énergétique.

Cet été la commune de Brides a perçu le solde de sa demande d'aide concernant la rénovation performante de la mairie, ouvrant la voie aux neuf demandes de paiement à venir pour d'autres maîtres d'ouvrage.

Coach Rénov'

Un peu plus d'un an après le lancement de la plateforme de rénovation énergétique Coach Rénov' par l'APTV et en partenariat avec l'ASDER, le bilan est positif.

89 ménages en maison individuelle et 43 copropriétés bénéficient de cet accompagnement pour la réalisation de travaux énergétiques dans leur logement.

Deux conseillers techniques de l'ASDER travaillent chacun à mi-temps pour le territoire de la Tarentaise. Ils proposent un accompagnement tant technique qu'administratif (notamment pour les aides et les taux de TVA réduits).

+ d'infos : APTV 04 79 24 00 10
ASDER : 04 79 85 88 50

Chiffres clés

Volet "énergie climat" LEADER :

17 opérations liées à la thématique énergie climat (écomobilité, sensibilisation, circuits courts...) sélectionnées par le comité de programmation LEADER depuis 2016

732 373 € d'aide FEADER-LEADER sollicitées / programmées pour ces 17 projets

Coach Rénov' :

89 ménages accompagnés et
43 copropriétés



Le mot du Vice-Président

En 2018, en partenariat avec les GIDA-GEDA, nous sommes allés à la rencontre des agriculteurs engagés dans une démarche allant dans le sens de la transition énergétique. Séchage solaire en grange, pré-refroidisseur à lait, solaire photovoltaïque, etc. : de nombreuses initiatives existent en Tarentaise, ne demandant qu'à se multiplier ! Nous allons prochainement les mettre en lumière.

Georges Saint-Germain
Vice-Président
Énergie Climat TEPOS
Plateforme de rénovation
du logement privé



Sonia Coutaz
Chef de projet LEADER,
Environnement Climat
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr



Bilan mi-parcours du programme LEADER

Arrivé à mi-parcours, le programme européen LEADER Tarentaise a fait l'objet d'une évaluation détaillée, réalisée par l'APTV.

Fin 2018, le programme LEADER a été sollicité pour **39** opérations, portées par des maîtres d'ouvrage variés, en termes de statut (public, privé) et de situation géographique.

1 255 401 € de fonds LEADER (FEADER) ont été sollicités, représentant une consommation de **87 %** de l'enveloppe attribuée au territoire Tarentaise pour la programmation 2014-2020.

C'est pourquoi les membres du comité de programmation ont récemment sollicité une enveloppe complémentaire, dont le montant sera arbitré par la Région, courant mars 2019.

À ce jour, les deux thématiques prioritaires du programme LEADER Tarentaise ont été également sollicitées par les porteurs de projets :

- **18** dossiers relèvent de la thématique "vitalité sociale",
- **16** dossiers relèvent de la thématique "changement climatique".

Enfin, une enquête auprès des membres du comité de programmation a permis de mieux comprendre leur implication, de connaître leur regard porté sur LEADER, son fonctionnement, sa stratégie.

Des échanges riches qui concluent que malgré des difficultés de mises en œuvre, LEADER apporte une réelle plus-value pour le territoire.

Les financements apportés au territoire permettent de faire émerger, de soutenir des projets et de créer une véritable dynamique autour des thèmes du social et de l'environnement.

Par ailleurs, LEADER apporte un nouveau mode de gouvernance, en réunissant élus et société civile pour débattre et retenir, ensemble, des projets pertinents pour le territoire.



Le mot de la Vice-Présidente

La signature du CLS au mois de décembre 2018 ouvre la voie à sa réalisation pour une période de trois années. Le territoire bénéficie d'une excellente dynamique, ouverte avec la création des maisons de santé qui sont maintenant le support d'un réseau de professionnels, et avec le projet européen MisMi qui a permis de fédérer les acteurs autour du développement de la télémedecine.



Jocelyne Abondance,
Vice-Présidente Santé - Services à la population
Présidente du GAL LEADER

Contrat local de Santé (CLS)

Signé le 7 décembre 2018 par le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le docteur Jean-Yves Grall et le Président de l'APTV, le Contrat Local de Santé présente à travers ses six axes une stratégie adaptée aux besoins de santé de la population.



Ce contrat a permis d'identifier les principaux enjeux autour de la santé en Tarentaise, tout en prenant en compte ses spécificités, comme par exemple la particularité des zones de montagne avec une importante activité touristique, qui a pour conséquence une forte variation de population. Il est signé pour une durée de trois ans et sera déployé en partenariat étroit avec l'ARS, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire (professionnels de santé, associations de prévention, structures d'accueil...).

Plusieurs actions ont déjà démarré avec succès avant la signature :

- mise en place d'un rétinographe pour réaliser des actes de télé-ophtalmologie,
- spectacle sur la prévention des addictions pour les collégiens et lycéens,
- interventions sur la qualité de l'air,
- actions de télémedecine dans le cadre du programme de coopération Alcotra MisMi.

L'animation du CLS a été confiée au bureau d'étude Arcodev.

Projet MisMi

MisMi est un projet transfrontalier réunissant l'Italie et la France, dans le but de développer des services sociaux et de santé de proximité intégrés, qui contribuent à la lutte contre le dépeuplement des zones de montagne et à la réduction des inégalités de santé, notamment par la prévention et le suivi de l'état de santé des personnes, en particulier avec des maladies chroniques. Le projet repose sur deux piliers :

- l'autonomisation des personnes et des communautés du territoire,
- l'utilisation de nouvelles technologies pour réduire l'isolement.

En 2018 un cycle de rencontres sur la thématique "Porter une initiative en faveur des personnes âgées sur le territoire de la Tarentaise" a été mis en place et a donné lieu à trois rendez-vous. Ces réunions visent à faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques et à favoriser la pérennité du projet MisMi en incluant les acteurs de proximité dans la durée.

Le groupe de travail sur la téléconsultation s'est réuni six fois. Il a procédé au choix des stations mobiles de téléconsultations livrées dans les EPHAD d'Aime, de Bozel et de Moûtiers. Les équipes ont été formées sur site à leur utilisation.



Les membres du groupe de travail ont organisé un voyage d'échange avec un EHPAD de la Loire utilisant les mêmes machines. Les premiers tests ont eu lieu à l'automne et les premières téléconsultations fin 2018.

Eau et rivières

L'APTV s'est investie courant 2018 pour construire une structuration GEMAPI cohérente à l'échelle de la vallée et pour poursuivre ses missions d'amélioration de la connaissance et d'accompagnement auprès des porteurs de projets.



Digue sur le ruisseau de Bonnegarde (Macôt)



Structuration de la gouvernance Eau

L'étude pour la structuration de la gouvernance du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de l'Isère en Tarentaise, débutée en 2017, s'est poursuivie avec la proposition de différents scénarios.

Le schéma d'organisation retenu consiste à établir la maîtrise d'ouvrage des opérations "Gemapiennes" aux intercommunalités et à renforcer les missions de l'APTV par le développement d'un pôle technique de bassin qui assurera deux principales missions :

- Coordination des politiques globales et des programmes locaux (cohérence territoriale et bassin versant).
- Assistance technique et administrative dédiée à la mise en œuvre d'actions opérationnelles (actions structurantes et démarches sur les ouvrages de protection).

Amélioration de la connaissance

Dans un objectif d'amélioration de la connaissance du fonctionnement et des équipements des cours d'eau de la Tarentaise, l'APTV a réalisé en interne :

- Des expertises et diagnostics sur l'Isère en Basse Tarentaise pour une troisième campagne et pour la première fois sur le Doron de Bozel.
- Des suivis morphologiques du lit de l'Isère en Basse Tarentaise dans le cadre d'une expérimentation hydraulique réalisée par EDF, en partenariat avec les services de l'État et le SISARC, afin d'étudier les effets des lâchers d'eau sur la morphologie de l'Isère.

- Des reconnaissances et expertises sommaires sur des ouvrages de protection (digues et plages de dépôt), qui vont se poursuivre durant le premier semestre 2019.

Accompagnement des porteurs de projets

L'APTV a poursuivi son accompagnement aux porteurs de projets dans différents domaines :

- Gestion du risque et/ou de la morphologie des cours d'eau (Le Planay, Confluence des Dorons...).



Travaux Le Planay

- Restauration des milieux aquatiques (continuité écologique à Villaroger, entretien de la végétation, zones humides aux Belleville).

Un accompagnement particulier a également été engagé en 2018 dans le cadre de la campagne d'entretien de la végétation des bancs de l'Isère en Basse Tarentaise pilotée par EDF.

Chiffres clés

Connaissance améliorée sur **199** ouvrages de type digues et plages de dépôt

40 km de cours d'eau parcourus lors des reconnaissances de terrain

26 réunions organisées en 2018 pour construire le scénario d'organisation GEMAPI

3 : c'est le facteur de multiplication des surfaces de galets/graviers sur l'Isère en Basse Tarentaise à la suite de l'expérimentation EDF traduisant un effet purge des sables et limons.



Le mot du Vice-Président

Après une année 2018 de concertation et de construction de la structuration GEMAPI, l'année 2019 va constituer une étape importante pour la Tarentaise avec la formalisation juridique du scénario choisi et l'installation du pôle mutualisé.

André Pointet

Vice-Président Eau,
Milieux aquatiques et Risques



Guillaume Cilici

Chargé de mission Eau et Risques
guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr

Thomas Avarello

Chargé de mission
Eau et Milieux Aquatiques
thomas.avarello@tarentaise-vanoise.fr

Mélanie Brunet

Technicienne Rivières
melanie.brunet@tarentaise-vanoise.fr

Développement économique

Création et reprise d'activités

Les outils d'aide à la création mobilisés par l'agence économique régionale ont permis de financer 14 nouvelles entreprises, 113 500 € de prêt d'honneur Initiative Savoie Tarentaise et 40 000 € de prêt à taux zéro du Groupe Caisse des Dépôts, soit 34 emplois créés ou maintenus. Par ailleurs 50 entreprises ont bénéficié d'un suivi de leurs 3 premières années.

Les entreprises financées :

- Macôt : Reprise d'une supérette "Proxi" par Arnaud Lesbordes.
- Peisey-Nancroix : Création d'une boucherie "Chez Pierre et Coline" par Pierre Fleurentin.
- Aime : Création d'un laser-game mobile "Laser-Altitude" par Didier Frandon-Mottet et Rémi Viglione.
- Séiez : Reprise d'un garage automobile "le Garage Alpin" par Romain Bouvet et Jonathan Courtois.
- Tignes : Création d'une roisserie "les Poulettes de Tignes" par Sarah Van In.
- Arc 1950 : Reprise d'une boutique de cadeaux souvenirs "The Shop" par Martine Marquant.
- Bourg-Saint-Maurice : Création d'un parc de jeux intérieur pour enfants "Go Fun Pro" par Marie François.



Initiative
savoie



- Méribel : Création d'une société de traiteur "Le Versant Gourmet" par Jean Hesse et Sandra Achour.
- Brides-les-Bains : Reprise de la Maison de la presse "SARL Toon" par Patricia Chevallier.
- Brides-les-Bains : Création d'une boutique de prêt à porter grandes tailles "la Boutique de Léa" par Léa Piatkowski.
- Bozel : Reprise d'un bar tapas "Smily Cool'heure Kfé" par Pascal Robin.
- Pomblière-Saint-Marcel : Reprise d'un commerce de proximité "Chez An" par Cyril Duchosal.
- Saint-Jean-de-Belleville : Reprise du restaurant "O P'tit Barillon" par Maryline et Jean-Noël Roux-Mollard.
- Moûtiers : Création d'une activité de fleuriste par Claudie Hardouin.



Le mot du Vice-Président

La création de la nouvelle agence économique régionale a permis de rassembler les équipes des associations de développement économique locales, dont celle d'ALTEX qui accompagnait notre territoire. La première année de fonctionnement a montré que, malgré la régionalisation, cette nouvelle organisation a permis de conserver une animation en proximité des créateurs d'entreprises de notre territoire, avec une centaine de porteurs de projet accompagnés en 2018.

Michel Giraudy

Vice-Président Économie Commerce



Auvergne Rhône-Alpes
Entreprises - Savoie
Eve-Line Burlet
Chargée de mission création/reprise
eburlet@arae.fr

Le mot du Conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise

Cette instance qui travaille depuis 2005 en lien avec l'APTV, s'est consacrée à de nombreuses thématiques en 2018 :

- En relation avec Savoie Mont-Blanc Junior, deux séances de travail collectif ont été consacrées à l'accueil des jeunes dans les centres de vacances en Tarentaise. Une plaquette résumant les axes sur lesquels il faudrait travailler a été rédigée et diffusée. La diminution du nombre de structures, à même de recevoir des jeunes en Tarentaise, est soulignée.
- Un travail d'inventaire a été effectué pour mieux connaître les structures associatives ayant un rôle social dans notre vallée. Plusieurs réunions ont permis de faire le point sur les difficultés rencontrées et sur d'éventuelles lacunes au sein de nos bassins de vie. Il apparaît que l'action des collectivités pourrait être complétée par un travail d'animation et d'information menée par des structures à mettre en place et s'inspirant de ce qui se fait sur les bassins moutierain et aimeraïn.
- Différents intervenants ont permis à chacun de réfléchir à l'accueil de nouveaux bénévoles et au rôle qu'il convient de leur donner au sein des différentes associations. Le vivier des jeunes retraités a été pointé et l'opportunité des forums associatifs, soulignée dans l'optique de rassembler des associations aux vocations voisines.
- La valorisation du patrimoine a réuni comme souvent de nombreuses personnes pour entendre différents spécialistes (CAUE, CENS, FACIM) qui travaillent avec les collectivités. Le chantier reste ouvert.
- Fidèle à son rôle de passerelle, le Conseil des acteurs a reçu plusieurs vice-présidents de l'APTV pour prendre connaissance des actions menées ou envisagées dans le domaine de la santé, de la gestion de l'eau et des risques d'inondation, du programme LEADER et de la relance du tourisme estival.

La fin programmée du Comité de Bassin d'Emploi implique de rechercher une structure qui serait chargée de l'animation du Conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise.



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS



Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Maison de la Coopération intercommunale

133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers

04 79 24 00 10 - aptv@tarentaise-vanoise.fr

www.tarentaise-vanoise.fr

Avec les communautés de communes :



Réalisé par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Photos : APTV - Philippe Béranger - Gilles Lansard -
H2o Sports - Agence écomobilité Savoie Mont-Blanc
- CHAM - Auvergne Rhône-Alpes Entreprises